

## Edito | Notre-Dame-des-Landes: Ce non, lourd de conséquences

Qu'ils le veuillent ou non, Emmanuel Macron et Edouard Philippe font bien plus que renoncer à la création de ce qui devait être l'aéroport du Grand Ouest, à Notre Dame des Landes. Ils envoient au pays un message dont ils ne pouvaient ignorer la signification profonde. L'affirmation, d'une part, que rien demain ne sera plus - ne pourra plus être - comme hier, qu'aucun grand projet d'aménagement du territoire ne verra plus le jour sans l'aval du pouvoir central et, d'autre part, que l'apanage de la décision n'appartiendra plus aux seuls représentants du peuple, élus au suffrage universel mais que celle-ci devra être partagée et tenir compte d'une nouvelle forme d'opposition, extrême dans son expression, par rapport aux procédures prévues par la loi. Les enquêtes d'utilité publiques avaient, ici et là, du plomb dans l'aile et il ne faut pas aller loin, ici, en Nouvelle Aquitaine pour le mesurer à propos du GPSO, la poursuite du Grand Projet Sud Ouest de la grande vitesse, au-delà de Bordeaux.

Passons sur la bonne manière éventuelle faite à un ministre engagé comme un "symbole" au sein du gouvernement, Nicolas Hulot. On peut penser que le binôme de l'exécutif ne s'est pas senti prisonnier de cette alliance et a plutôt cherché à en finir, comme il l'avait annoncé, avec cette histoire incroyable, ce dossier aux allures de capharnaüm.

Ce faisant, redisons-le, il a entériné la fracture entre les élus et les représentants divers d'une opposition activiste, des plus pacifiques aux plus radicaux qui, en occupant un périmètre rural, ont créé en quelque sorte une situation irréversible. Les Zadistes de Notre-Dame-Des-Landes mais aussi ceux qui, ici et là, en Alsace sont actifs ou, demain, en Gironde ne dorment que d'un œil, peuvent entretenir tous les espoirs, acheter par anticipation des terrains susceptibles d'être impactés par des grands projets et les bloquer. Les tenants d'une écologie radicale sortent confortés de cet interminable conflit et, écrire cela, ce n'est pas prendre position en faveur d'un aéroport dont le projet n'avait sans doute plus la même nécessité que celle imaginée, voilà 50 ans; c'est considérer que, désormais, on ne pourra plus ignorer ce courant et qu'il faudra prendre de plus en plus en compte en plus de l'économie, la dimension environnementale, sociale et, osons le mot, culturelle de tout aménagement. Les tentatives qui naguère ont vu le jour avec l'organisation de " Débats publics", encadrés par la loi participaient de cette volonté; elles n'ont pas donné les résultats espérés. Le législateur devrait bien rouvrir un pareil chantier.



Joël Aubert

*Crédit Photo :*  
*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 17/01/2018*  
*[Url de cet article](#)*